

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 3, No 4

le 22 janvier 1975

Revue de l'économie canadienne en 1974 et perspectives pour 1975, 1

L'île d'Anticosti, propriété de l'État, 3

Signature d'une entente pour la vente des timbres olympiques à l'étranger, 4

Prochaine visite de M. Trudeau en Europe, 4

Prime pour services insignes, 4

Un bureau de poste dans un phare, 4

La question des étudiants étrangers, 5

Participation canadienne à l'UNFICYP, 5

Halte à la déforestation au Sénégal et au Mali, 5

Programme d'échange Canada-Mexique, 5

Revue de l'économie canadienne en 1974 et perspectives pour 1975

Extraits d'une déclaration du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, concernant la conjoncture économique canadienne en 1974 et les perspectives pour 1975:

Le Canada est l'un des rares pays industrialisés où la production et l'emploi ont progressé sensiblement en 1974. Au Canada, le Produit national brut s'est accru d'environ 4 p. 100 en termes réels contre un taux de croissance nul dans l'ensemble des pays de l'OCDE et un déclin de la production aux États-Unis. L'emploi a augmenté lui aussi d'environ 4 p. 100.

En termes de dollars, le Produit national brut a atteint près de 140 milliards de dollars soit une hausse de plus de 17 p. 100. Cette augmentation découle en grande partie des taux d'inflation élevés qui frappent actuellement le monde industrialisé. Bien qu'au Canada le taux d'inflation soit quelque peu inférieur au taux moyen des autres pays industrialisés, il dépasse encore de beaucoup celui de 1973.

L'accroissement de la production découle surtout de l'intensification de l'activité industrielle qu'a connue le Canada au début de l'année. Au cours des derniers mois, le rythme ascensionnel de l'activité économique a ralenti en raison du climat économique international.

Ce ralentissement fait suite à plus de trois années pendant lesquelles le Canada a atteint des taux de croissance supérieurs à la moyenne et au cours desquelles l'économie canadienne a fonctionné presque à pleine capacité.

Marchés de la main-d'oeuvre

La conjoncture économique favorable a fermement soutenu le marché du travail en 1974. Le niveau de l'emploi a de nouveau grimpé plus rapidement qu'au cours de la plupart des années d'après-guerre. On a offert à peu près 350,000 nouveaux emplois, soit une hausse d'environ 4 p. 100 par rapport à 1973.

En dépit de l'augmentation des emplois et d'un taux de vacance élevé, le taux de chômage s'est maintenu à

environ 5.5 p. 100 de la population active, soit un taux presque identique à celui de 1973. L'effectif de la main-d'oeuvre a continué de s'accroître à un rythme exceptionnellement élevé.

Influences de la demande nationale

Le rendement supérieur de la croissance économique canadienne résulte surtout de la vigueur soutenue de la demande intérieure. La hausse de l'ordre de 21 p. 100 des immobilisations et en particulier l'accroissement de 38 p. 100 des investissements des entreprises de fabrication, destinés surtout à l'agrandissement de leurs installations pour éviter les pénuries, ont considérablement stimulé la demande.

La construction résidentielle a été très active pendant la première moitié de 1974 mais elle a baissé perceptiblement vers la fin de l'année en raison des taux d'intérêt plus élevés et de la réduction du crédit hypothécaire disponible dans le secteur privé.

Les dépenses à la consommation ont poursuivi leur montée, en partie grâce à l'élévation continue du revenu disponible réel par personne. Des augmentations considérables de prix, surtout au chapitre de l'alimentation, ont eu pour effet de freiner la hausse des dépenses à la consommation en termes réels.

Mais contrairement à la situation qui prévaut aux États-Unis, le volume des ventes canadiennes de véhicules automobiles n'a régressé que légèrement par rapport au niveau record établi en 1973. Les Canadiens ont également accru leurs dépenses par rapport à l'année précédente en ce qui a trait aux biens non durables et aux services. La demande d'habitations en milieu urbain demeure élevée en dépit de l'activité sans précédent du bâtiment au cours des trois dernières années.

Les dépenses gouvernementales ont continué d'exercer une forte influence stabilisatrice. Tandis qu'elles augmen-

taient de façon assez prononcée en termes de dollars, les dépenses publiques de biens et services ont légèrement fléchi proportionnellement au Produit national brut.

* * * *

Commerce extérieur

En termes de dollars, les exportations canadiennes ont atteint 32 milliards en 1974, soit 28 p. 100 de plus qu'en 1973 et une augmentation encore plus importante, en pourcentage, que le record obtenu l'année précédente. Cet accroissement provenait en grande partie des augmentations de prix d'un grand nombre de produits exportés, comme le blé et les autres grains, le pétrole, les pâtes de papier, le cuivre et le zinc. Cependant, le volume total des exportations canadiennes a diminué quelque peu par rapport à celui de 1973.

Les exportations vers les États-Unis, principal partenaire commercial de notre pays, ont augmenté de près de 25 p. 100, soit à peu près le même pourcentage qu'en 1973. Encore là, l'augmentation traduit seulement la hausse des prix; en volume, les exportations vers les États-Unis ont diminué, phénomène qui n'est survenu que rarement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le déclin dans ce secteur clé reflète clairement la récession que connaît actuellement l'économie des États-Unis et surtout la faiblesse du marché de l'automobile et de la construction dans ce pays.

Les importations de produits canadiens par les pays d'outre-mer ont progressé plus rapidement que celles des États-Unis; néanmoins, le ralentissement de l'économie des principaux pays industrialisés a entraîné une faible augmentation réelle, s'il en est, du volume des exportations. Les ventes aux pays de l'Amérique latine se sont le plus accrues en termes de pourcentage; viennent ensuite, en termes de valeur des exportations, les pays de la Communauté économique européenne, le Japon et les pays du Commonwealth autres que la Grande-Bretagne. Les exportations canadiennes vers ce pays ont progressé à un rythme plus lent que dans nos autres marchés importants.

Certains produits ont grandement contribué à l'accroissement de la valeur des exportations au cours de l'année, notamment le blé, le cuivre, le pétrole brut, le gaz naturel, la pâte de bois, le papier journal, les engrais, les produits du charbon et du pétrole

et l'aluminium. Le volume des exportations a augmenté dans certains secteurs tels que celui de la pâte de bois, mais surtout ceux des machines et de l'outillage.

La croissance économique continue du Canada, bien qu'elle se soit modérée, a entraîné une demande élevée de produits importés. La valeur des importations a progressé d'environ un tiers en 1974 pour atteindre 31 milliards de dollars, reflétant ainsi une hausse modérée des prix et du volume des importations. La valeur des produits importés des pays producteurs de pétrole a augmenté considérablement parce que les prix du pétrole ont triplé en 1973.

De l'augmentation plus rapide des importations que des exportations a découlé une diminution de l'excédent de la balance commerciale en 1974; celui-ci s'élève à plus de un milliard de dollars comparativement à plus de deux milliards l'année précédente. Étant donné l'affaiblissement de l'excédent commercial et un faible accroissement du déficit des transactions invisibles, le déficit du compte courant envers les autres pays s'est amplifié cette année jusqu'à près de deux milliards en comparaison d'un demi-milliard l'année précédente. Le déficit est modeste cependant comparativement à celui de la plupart des pays de l'OCDE pour 1974.

Orientation de l'industrie

Malgré que la courbe de l'activité économique ait commencé à plafonner après les premiers mois de 1974, la production des biens et services a dépassé celle de l'année précédente. Le volume de la production industrielle a dépassé de trois à quatre p. 100 celui de 1973; ce gain représente cependant une régression par rapport à l'augmentation annuelle de huit p. 100 affichée au cours des deux années précédentes. Les pertes importantes de production dues aux conflits ouvriers dans l'industrie ont contribué beaucoup au ralentissement de l'expansion.

Au début de l'année, les industries fonctionnaient presque à pleine capacité. Cependant, des signes d'un affaissement accru ont émergé dans plusieurs grands secteurs industriels à mesure que l'année avançait; à la fin de l'automne, les mises à pied et les heures de travail réduites devenaient plus apparentes qu'au cours des

deux ou trois dernières années.

Les industries de matériel de transport n'ont guère dérogé du très haut taux d'activité atteint en 1973. La production de véhicules motorisés a été légèrement inférieure à celle de l'an dernier, qui avait été de 1.6 million d'unités. La production de voitures de tourisme a quelque peu fléchi durant l'année, mais les véhicules commerciaux ont connu en revanche un essor considérable. On a connu aussi une hausse de production dans les secteurs du matériel ferroviaire roulant et de la construction navale.

L'élan soutenu des investissements dans les entreprises commerciales a renforcé l'activité des industries canadiennes de machinerie, d'équipement industriel et électrique. Ces secteurs ont fortement progressé en 1974 et continuaient d'afficher de hauts niveaux d'activité vers la fin de l'année.

La production d'acier primaire a encore augmenté grâce à la très forte demande qu'exercent sur ce métal les marchés intérieurs et internationaux; elle a atteint cette année un chiffre sans précédent, à savoir près de 15 millions de tonnes. La production d'aluminium affiche également un gain important par rapport aux niveaux de 1973.

Dans le secteur des biens non durables, les produits chimiques, le cuir, les engrais et les dérivés du pétrole et du charbon ont bien progressé.

Les industries primaires et de transformation des richesses naturelles ont révélé des tendances diverses l'année dernière. En général, les usines de pâtes et papiers ont continué à bénéficier d'une forte demande et l'industrie a fonctionné à un taux de capacité plus élevé par rapport à 1973. D'autre part, un ralentissement de la demande et une chute des prix se sont manifestés pour le bois de sciage et le contreplaqué. Les industries d'extraction et de transformation des métaux (autres que l'acier et l'aluminium), où la demande était soumise à de fortes pressions l'an dernier, ont également connu un déclin des commandes et une baisse des prix, par suite du ralentissement économique qui s'est fait sentir dans plusieurs grands pays industrialisés.

Perspectives économiques pour 1975

De toute évidence, l'expansion économique au Canada a perdu une partie de

L'île d'Anticosti, propriété de l'État

L'île d'Anticosti, dans le golfe Saint-Laurent, demeurée propriété privée depuis l'époque de Louis XIV et qui a appartenu à un millionnaire français, a été convoitée par l'Allemagne nazie et plus tard par le Gouvernement canadien, devient propriété publique québécoise, le Gouvernement du Québec ayant décidé d'en faire l'expropriation.

Ce territoire de 3,150 milles carrés (8,160 km²), habité par 235 personnes seulement, fut concédé par le roi de France il y a trois siècles à Louis Jolliet (1645-1700), découvreur du Mississippi avec le Père Marquette, en 1673, et plus tard explorateur du Labrador.

La seigneurie passa par la suite entre plusieurs mains. Vers la fin du siècle dernier, on y trouvait 675 personnes (en 1891) qui constituaient deux groupes différents: des francophones catholiques, originaires soit d'Acadie soit du Québec, et des anglophones,



Résidence de M. Henri Menier sur l'île d'Anticosti

protestants pour la plupart, qui étaient venus de Terre-Neuve. Les uns et les autres vivaient surtout de pêche et d'agriculture.

Le 16 décembre 1895, Henri Menier, un très riche industriel français alors

âgé de 42 ans, achetait l'île d'Anticosti pour la somme de \$125,000. Comme il voulait être le seul maître des lieux, il réussit à convaincre les habitants de langue française de lui vendre leurs terres et leurs maisons, pour devenir ses locataires et employés. Les anglophones, eux, sur les conseils d'un pasteur méthodiste, refusèrent de vendre. Mais ils furent contraints de quitter l'île après avoir perdu un long et ruineux procès.

L'ancien Parisien devenu insulaire s'occupa de faire explorer et aménager son "royaume", recourant aux services d'ingénieurs, d'agronomes, d'entrepreneurs en construction et de main-d'œuvre locale. Il fit d'abord ériger des bâtiments de ferme: écuries, granges, porcheries, plus tard des ateliers de menuiserie, de plomberie et de peinture et, enfin, un château (malheureusement détruit en 1953).

Régime paternaliste

Le régime Menier était à la fois très sévère et très paternaliste: alcool, armes à feu, chasse et pêche, animaux domestiques, tout cela était interdit aux autres par l'industriel français. Tous travaillaient pour M. Menier, qui leur fournissait gratuitement les services d'un prêtre, d'un médecin et d'une institutrice, ainsi que tout ce qui était nécessaire au culte, à l'enseignement et aux soins de santé.

L'île était déjà un endroit extraordinaire pour la pêche, notamment celle du saumon de l'Atlantique.

Henri Menier fit importer dans l'île en plus des chevaux, différentes sortes d'animaux et d'oiseaux sauvages: élans

Origine du nom Anticosti

Samuel de Champlain est le premier, à faire mention du nom géographique Anticosti lequel s'est transmis jusqu'à nous. Dans son ouvrage de 1603 intitulé *Des Sauvages...*, le fondateur de Québec l'orthographe "Anticosty". En 1601, la carte de Le Vasseur avait donné la variante "Naticosty" pour identifier cette île.

Dans son *Grand Insulaire* de 1586, André Thevet avait inscrit le toponyme "Nadicousti" et cet auteur français précisa alors que cette île est ainsi appelée par ces Indiens. Il semble que cette appellation géographique remonterait à Cartier lui-même, car Thevet dit qu'il a obtenu ses informations verbalement de Cartier qui lui aurait aussi fourni le plan de cette île en 1550.

Une telle origine suggère l'idée que Cartier a obtenu ce nom géographique, comme ceux de Canada, Stadaconé, et autres, des deux Indiens pris à Gaspé en 1534. Ceci suggère aussi que le nom "Nadicousti" serait d'origine iroquoise ou huronne et non pas montagnaise.

Plusieurs auteurs dont Ganong s'entendent pour expliquer que la forme "Anticosty" recueillie oralement par Champlain en 1603 est l'évolution

phonétique de "Nadicousti" ou "Naticosty". La transformation de "Nadicousti-Naticosty" à Anticosti s'explique assez facilement au point de vue linguistique.

La signification du terme indien "Nadicousti" et de son dérivé Anticosti est obscure. Dans son *Histoire de la Nouvelle France* publiée en 1609, Marc Lescarbot écrit bien que "cette île est appelée par les Sauvages du païs Anticosti, ..." mais cet auteur ne donne pas le sens de ce nom. Cependant, le Père Pacifique (1928) affirme que les Micmacs donnent à cette île nom de "Natisgôsteg" (forme apparentée à Nadicousti et Naticosty) et ajoute que ce terme signifie "terre avancée". D'après le Père Lemoine (1911), les Montagnais attribuent à cette île le nom de "Nâtâkwan" dont le sens est "chasse à l'ours".

Une autre origine, souvent répétée, voudrait qu'Anticosti vienne des deux mots espagnols "anta costa", signifiant d'"avant la côte". Il semble à plusieurs que cette interprétation soit sans fondement historique.

Jacques Cartier, en 1535, lui avait attribué le nom d'"isle de l'Assumption" parce que "elle fut découverte le iour de la nostre Dame d'Aoust qui est la feste de l'Assumption".

(originaux), cerfs de Virginie (chevreuils), bisons, wapitis, castors, lièvres, grenouilles, faisans et pigeons. Il vivait en grand seigneur et il organisait des chasses à courre (pour ses invités venus de France) et des excursions sur son navire à vapeur, le *Savoy*.

Tous les animaux ne survécurent pas également bien, mais les cerfs de Virginie se multiplièrent rapidement; depuis un certain nombre d'années, il faut permettre la chasse pour empêcher qu'ils ne deviennent trop nombreux et ne meurent de faim. On y trouve aussi beaucoup de castors.

Après le décès d'Henri Menier, survenu en 1914, l'île appartient à son frère Gaston, qui la vendit à l'*Anticosti Corporation* en 1926 pour 6.5 millions de dollars. Par la suite, l'île fut la propriété d'autres compagnies forestières, intéressées à s'y approvisionner en bois à pâte. La dernière était la

Consolidated Bathurst, qui aurait refusé de vendre l'île pour 24 millions. Le Gouvernement québécois décida ensuite de l'exproprier.

La vie des habitants resta à peu près la même sous les nouveaux propriétaires. Beaucoup de services continuèrent d'être fournis gratuitement. Pendant la crise économique des années 30, les compagnies s'occupèrent de subvenir aux besoins de la population.

En 1938, soit environ un an avant le début de la Deuxième Guerre mondiale, des représentants de l'Allemagne nazie entreprirent des démarches sérieuses pour acheter cette île privée, qui leur aurait été utile pendant le conflit. Mais les autorités du temps s'opposèrent, bien sûr, à la transaction.

Le Gouvernement du Québec n'a pas encore annoncé ce qu'il entend faire de ce territoire, sauf qu'il s'occupera certainement de l'aménager.

Prochaine visite de M. Trudeau en Europe

Le cabinet du premier ministre a annoncé que M. Trudeau fera en mars prochain une visite officielle en Allemagne de l'Ouest, en Italie, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Une audience avec Sa Sainteté le Pape Paul VI est prévue pour le premier ministre au cours de son séjour à Rome.

Les différentes étapes de ce voyage sont Bonn, Rome, le Vatican, La Haye et Londres.

Prime pour services insignes

Le premier ministre a annoncé que la Prime pour services insignes de la Fonction publique sera décernée cette année à M. Sol Simon Reisman, sous-ministre des Finances. Le comité de sélection, sous la présidence de M. Gordon Sharwood de Toronto, président de la société *Guaranty Trust*, se composait de cinq membres. La Prime pour services insignes, qui comprend une citation signée par le gouverneur général et le premier ministre, ainsi qu'une récompense de \$5,000, est la plus haute distinction que le Gouvernement du Canada accorde à un fonctionnaire. M. Reisman recevra cette prime au cours d'une cérémonie qui se déroulera à la résidence du gouverneur général.

Signature d'une entente pour la vente des timbres olympiques à l'étranger



Photo: Postes canadiennes

Le ministre des Postes du Canada, M. Bryce Mackasey, a signé le 19 décembre une entente autorisant deux importantes maisons étrangères à vendre les timbres-poste olympiques du Canada dans leur territoire respectif. La photo nous fait voir, à l'avant-plan, M. William Bogg, de Providence, Rhode Island, qui a signé le document au nom de Philatelic Consultants, et le ministre des Postes, M. Mackasey. A l'arrière-plan l'ambassadeur de Bel-

gique au Canada, Son Excellence Marcel Rymenans, et M.R. T'Scharner qui a signé l'entente au nom des Agences philatéliques gouvernementales de Bruxelles, en Belgique, et qui sera notre représentant en France, en Allemagne, en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Autriche, au Danemark, en Belgique, en Hollande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Liechtenstein, en Suède, en Norvège et en Finlande.

Un bureau de poste dans un phare

En collaboration avec le ministère des Postes, le ministère des Transports a ouvert le premier bureau de poste jamais établi dans un phare. L'inauguration de ce service s'est déroulée cet été à Peggy's Cove (Nouvelle-Écosse), endroit pittoresque par excellence.

Suite à une demande de renseignements du ministère des Postes, le Bureau des affaires publiques du MDT, région de l'Atlantique, avait proposé qu'on loge un bureau de poste secondaire dans un immeuble du ministère des Transports, à Peggy's Cove.

Situé au rez-de-chaussée du phare, le bureau de poste a été ouvert tout l'été. Cette installation constitue une attraction pour les nombreux touristes qui visitent cette région chaque année.

La question des étudiants étrangers

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a déclaré que la moitié des provinces avaient réagi favorablement à son récent appel à la consultation et à la coopération entre le Gouvernement fédéral et les provinces au sujet de l'adoption d'une ligne de conduite plus précise concernant les étudiants étrangers qui viennent étudier au Canada.

"Je suis très heureux que les provinces aient réagi si rapidement et de manière aussi positive à ma requête, et je suis persuadé que les autres provinces se joindront bientôt à nous", a déclaré M. Andras.

Jusqu'ici, les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et du Québec ont répondu à l'invitation du ministre.

"Nous avons beaucoup discuté récemment de la question des étudiants au Canada, a dit M. Andras. A leur retour, les étudiants apportent quelque chose à chaque secteur de leur propre société. Comme tout autre pays, cet échange international a beaucoup contribué à l'enrichissement du Canada.

"Même si nous constatons quelques abus concernant les visas d'étudiants, je ne voudrais pas qu'une réaction exagérée de notre part vienne gêner la communication de connaissances, d'idées et de compréhension internationales, un processus de partage qui a aussi largement bénéficié aux étudiants canadiens."

Certaines provinces avaient déjà demandé au Gouvernement fédéral de fixer une limite au nombre d'étudiants étrangers admis au Canada.

"Dans ce domaine, la division des responsabilités est claire, a déclaré le ministre. L'éducation est de la compétence des provinces et, par conséquent, nous ne pouvons limiter le nombre d'étudiants étrangers qui s'inscrivent dans les divers établissements scolaires. Mais ce n'est pas non plus aux provinces qu'il revient de décider du nombre d'étudiants pouvant être admis au Canada — il s'agit d'une fonction du Gouvernement fédéral."

A l'heure actuelle, pour être admis au Canada, un étudiant doit satisfaire à plusieurs conditions, et notamment:

- a) jouir d'une bonne réputation et d'une bonne santé;
- b) posséder un passeport valide et, dans certains cas, un visa canadien

de non-immigrant;

c) posséder les documents démontrant qu'il dispose des fonds suffisants pour payer ses études, son entretien, et toutes autres dépenses pendant la durée de sa scolarité au Canada; et

d) point plus important encore, produire une lettre d'acceptation d'un établissement recommandé sans laquelle nul étudiant n'est admissible au Canada.

"C'est nettement aux provinces ou aux établissements d'enseignement placés sous leur compétence, a affirmé M. Andras, qu'il appartient de décider du nombre d'étudiants que ces établissements peuvent accepter."

Participation canadienne à l'UNFICYP

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que faisant suite à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, le gouvernement a accepté que le Canada continue de participer à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), pour une nouvelle période de six mois, à compter du 15 décembre 1974. La Force des Nations Unies se compose d'effectifs de l'Australie, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Finlande, de la Suède ainsi que du Canada. Le deuxième en importance, le contingent canadien se compose du 1er bataillon du *Royal Canadian Regiment*, basé à London (Ontario), et de militaires du 2e groupement de combat du quartier général de Petawawa (Ontario), ainsi que d'effectifs du quartier général de la Défense nationale.

Halte à la déforestation au Sénégal et au Mali

Les Républiques du Sénégal et du Mali bénéficieront de l'appui du Conseil national de recherches pour le développement international (CRDI) pour le financement des programmes de recherches sur le reboisement et la protection de l'environnement que ces pays s'appêtent à mettre en oeuvre aux abords de villages et points d'eau. Le président du CRDI, M. David Hopper, a annoncé, en effet, l'attribution de subventions qui s'élèveront respectivement à \$173,800 répartis sur une période

de quatre ans pour le Sénégal, et de \$190,900 répartis sur cinq ans pour le Mali.

Au Sénégal, les fonds alloués à la Direction des Eaux et Forêts du ministère du Développement rural serviront à mettre au point des méthodes sylvicoles pour la culture et l'entretien des plantations d'acacias. Le projet sera mis en oeuvre au forage de M'Bidi par le personnel du Service des Eaux et Forêts et ce, avec un autre projet du CRDI portant sur la gomme arabique. Les autorités sénégalaises consacreront à ce programme de recherches une somme de \$258,240.

La République du Mali utilisera les fonds du CRDI pour l'établissement, sur une base expérimentale, de plantations forestières irriguées sur des terres de l'Office malien du Niger, aux environs de N'Doubougou, dans le delta intérieur du fleuve Niger. Ce projet a pour but l'étude de méthodes aptes à favoriser la production intensive du bois de feu et du bois de construction pour satisfaire les besoins en bois des populations riveraines. Une partie des recherches aura pour objet la mise au point d'une technique de plantation de brise-vents pour protéger les cultures maraîchères et en augmenter le rendement.

Programme d'échanges Canada-Mexique

Le Programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens entre le Canada et le Mexique est à la recherche de jeunes Canadiens désireux de faire un stage pratique d'une durée de quatre à douze mois au Mexique. Au cours de 1973, l'année inaugurale du programme, 13 Canadiens et 15 Mexicains ont participé à l'échange. En 1974, 12 Canadiens se sont rendus au Mexique en vertu de ce programme et 15 Mexicains sont venus au Canada. Pour être admissibles au programme les stagiaires canadiens doivent être âgés de 18 à 50 ans et être citoyens canadiens. Ils doivent posséder une bonne connaissance de l'espagnol ainsi qu'un diplôme d'université ou d'une institution postsecondaire ou encore d'une école technique reconvenue. Il est préférable qu'ils possèdent une certaine expérience dans le domaine de leur travail mais ce n'est pas essentiel. Les candidats choisis devront également présenter un certificat de bonne santé.

Revue de ... (suite de la page 2)

son élan depuis quelques mois, après avoir connu une longue période de progrès rapides. Simultanément, une élasticité considérable de la demande se manifeste nettement dans des secteurs importants du marché intérieur. Ces secteurs pourraient, semble-t-il, soutenir l'expansion continue et réelle de l'économie en 1975, mais à un rythme un peu plus lent qu'en 1974. Tout comme pendant l'année écoulée, l'activité économique au Canada dépassera vraisemblablement celle de nos principaux partenaires commerciaux.

Facteurs internationaux

La principale menace à l'accroissement de la production et de l'emploi au Canada en 1975 provient de l'étranger. Peu importe ce que pourraient faire les gouvernements canadiens pour stimuler la demande intérieure, le Canada, qui compte dans une grande mesure sur les ventes aux marchés mondiaux, ne peut se soustraire entièrement aux effets d'une récession internationale.

D'après les prévisions actuelles, la reprise générale de la croissance économique des principaux partenaires commerciaux du Canada ne surviendra pas avant quelques mois. Toute impulsion étrangère sur l'économie canadienne se fera donc attendre d'autant.

Le ralentissement des pays industrialisés laisse prévoir des poussées ascensionnelles moins fortes sur les prix mondiaux pour l'année prochaine. Les autres facteurs militant en faveur d'un modeste ralentissement de l'inflation sont: l'élimination apparente des pénuries pour la plupart des matériaux, la probabilité de meilleures récoltes et la possibilité d'une productivité accrue lorsque l'expansion économique mondiale reprendra. Ces facteurs, que renforcent la baisse de prix déjà enregistrée pour certains produits industriels et un relâchement appréciable de la tendance à la hausse des secteurs énergétique et alimentaire, laissent prévoir que les prix augmenteront moins en 1975. Cependant, on s'attend que les pressions inflationnistes sur les coûts se maintiendront et que le taux d'inflation demeurera élevé par rapport à la moyenne habituelle.

Facteurs de demande intérieure

Comme en 1974, les investissements

des entreprises constitueront en 1975 l'élément le plus vigoureux de la demande intérieure canadienne. Des indicateurs clés des investissements projetés des entreprises, de même que le volume important des travaux déjà entrepris, laissent croire que se poursuivront en 1975 les fortes tendances aux dépenses d'immobilisation et ce, malgré les incertitudes accrues en ce qui a trait aux coûts et aux risques du marché.

Une enquête menée en octobre par le ministère de l'Industrie et du Commerce auprès de 220 grandes sociétés, représentant une portion substantielle de l'industrie canadienne, indique une progression appréciable des dépenses de capital. Ces grandes sociétés projettent d'augmenter de 30 p. 100 en 1975 les déboursés prévus pour la construction, les machines et l'équipement nouveaux, ce qui représente une avance quantitative quelque peu supérieure aux prévisions pour 1974. Tous les secteurs industriels, à l'exception des pipe-lines de pétrole et de gaz naturel, indiquent une révision à la hausse des investissements projetés par rapport à ce qui avait été mentionné dans une enquête semblable menée plus tôt cette année. Les accroissements des investissements projetés les plus remarquables se situent dans les secteurs de la fabrication, du pétrole et du gaz, de même que de l'électricité. Il semble qu'assez peu d'entreprises ont permis à l'évolution récente de la conjoncture économique, au Canada et à l'étranger, d'exercer une influence négative sur les investissements qu'elles projettent. Leurs dirigeants sont généralement d'avis que les présents facteurs défavorables n'ont pour la plupart qu'une portée à court terme.

Cette nouvelle expansion de l'investissement des entreprises ainsi que l'amélioration du pouvoir d'achat des Canadiens, grâce aux abattements d'impôt et à l'augmentation des paiements de transfert, stimuleront l'économie de façon appréciable en 1975. L'application de taux d'intérêt plus bas et d'un certain nombre de mesures destinées à stimuler davantage la construction de nouvelles maisons devrait permettre au bâtiment de se remettre quelque peu du ralentissement qu'il a connu au cours des derniers mois de 1974. Ensemble, ces facteurs maintiendront les dépenses individuelles et encourageront une

nouvelle augmentation de la production réelle en 1975.

Commerce extérieur

Les perspectives du Commerce extérieur du Canada pour 1975 sont encore assombries par l'absence temporaire de croissance économique chez nos principaux partenaires commerciaux, notamment les États-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne. On peut prévoir qu'il y aura une modeste reprise économique, au cours de l'année prochaine, sur la plupart de ces marchés, en supposant qu'advienne un relâchement des politiques de restrictions. Au début, il est probable que l'activité économique à l'étranger sera lente et qu'elle n'entraînera, en termes de volume, qu'un accroissement limité de la demande de produits canadiens d'exportation en 1975.

En termes de dollars, on peut s'attendre à une nouvelle et importante augmentation de la valeur des exportations, malgré la diminution des prix pour certaines matières premières exportées par le Canada. Il y a lieu de croire que la valeur des exportations en 1975 augmentera par un peu plus de la moitié de ce qui a été obtenu en '74.

En revanche, la vigueur de l'économie canadienne en 1975 devrait contribuer à maintenir une forte demande à l'importation. Cette tendance sera probablement renforcée par l'ambitieux programme d'investissement déjà en cours, car plusieurs des biens d'équipement seront importés.

L'absence d'une augmentation importante sur les marchés d'exportation et la fermeté persistante des importations tendront probablement à détériorer davantage la balance commerciale canadienne des produits, laquelle passera peut-être d'un surplus modéré de près de un milliard de dollars en 1974 à un équilibre presque complet l'an prochain....

* * * *

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.